

Hé bien ! voilà ceux à qui les Oblats sont envoyés aussi par leur vénéré fondateur : « Allez, leur dit-il, vers les pauvres gens épars dans les campagnes, vers les habitants des pays ruraux, dépourvus de secours spirituels ». « Souvenez-vous, ajoute-t-il, de la portion qui nous est échue en héritage, et, si vous pouvez avoir une préférence, qu'elle soit pour les âmes qui ordinairement, l'excitent le moins ».

Cette mission, les Oblats l'ont remplie jusqu'à présent, et c'est pourquoi, à la première devise de leur blason s'en ajoute une autre encore tirée de l'Évangile de S. Luc, chap. V, v. 22, et de S. Mathieu, chap. XI, v. 5 : *Pauperes evangelisantur*, « les pauvres sont évangélisés ».

C'est une des preuves que Jésus donne de la divinité de sa mission, c'est aussi le témoignage que les Oblats peuvent apporter de leur fidélité à la mission dont leur fondateur les a chargés au nom de l'Église.

Ils sont sous tous les cieux, dans les cinq parties du monde, dans les missions les plus reculées, parmi les tribus de toutes langues et de toutes couleurs, chez les Cafres au teint basané, chez les Ceylanais au teint cuivré, aussi bien que chez les Peaux-rouges ; dans les faubourgs des grandes villes et dans les